

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MINGAN
VILLE DE PORT-CARTIER



AVIS PUBLIC est donné, conformément aux dispositions de l'article 28 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, c. C-19), que la Ville de Port-Cartier a renouvelé un bail avec la SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE DES INFRASTRUCTURES concernant la location d'une partie de l'immeuble sis au 63, route 138, à Port-Cartier, pour une location mensuelle de 13 007 60 \$ (taxes en sus) pour une période de 5 ans à partir du 14 février 2021 au 13 février 2026.

DONNÉ À PORT-CARTIER, ce 9^e jour du mois de septembre 2019.

La greffière,

M^e Natacha DUPUIS-CARRIER

NDC/cp